

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 662**22 août 2001****SOMMAIRE**

A & A Holdings S.A., Luxembourg	31733	Boucheries Brill, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31746
A & A Holdings S.A., Luxembourg	31736	Breda-Spizak, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31748
A.L.T. Services S.A., Luxembourg	31739	Breger Frères et Fils Rebobinage, Luxembourg . .	31748
A.L.T. Services S.A., Luxembourg	31737	BSK Management, S.à r.l., Luxembourg	31743
Afil, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31731	C & T Global Services, S.à r.l., Clervaux	31731
Afil, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31731	C.I.M. Lux S.A., Steinfort	31752
Agiv Holding S.A., Luxembourg	31732	C.I.M. Lux S.A., Steinfort	31753
Agiv Holding S.A., Luxembourg	31732	C.M. Services, S.à r.l., Luxembourg	31753
Albiale S.A., Luxembourg	31733	Café Society, S.à r.l., Luxembourg	31750
All & All International S.A.H., Luxembourg	31736	Café Society, S.à r.l., Luxembourg	31750
Allied Int'l Consultants, S.à r.l., Luxembourg	31737	Cami Holding S.A., Luxembourg	31748
Allied Int'l Consultants, S.à r.l., Luxembourg	31737	Cami Holding S.A., Luxembourg	31748
Alpha Conseil S.A., Luxembourg	31732	Caphot, S.à r.l., Luxembourg	31747
Alter Echos S.p.r.l., Luxembourg	31740	Carbone Holding S.A., Luxembourg	31750
Alter Echos S.p.r.l., Luxembourg	31740	Carial S.A., Luxembourg	31751
Alter Echos S.p.r.l., Luxembourg	31740	Carval S.A., Luxembourg	31751
Anlilia S.A., Luxembourg	31736	Castelli International S.A., Luxembourg	31749
Anthos Immobilière HT S.A., Luxembourg	31741	Caves Provinces du Portugal, S.à r.l., Luxem- bourg	31750
Aran International S.A., Luxembourg	31741	Ceramsol, S.à r.l., Luxembourg	31752
Aranda Holding S.A., Luxembourg	31742	CFO Holding S.A., Luxembourg	31751
Arizona Holding S.A., Luxembourg	31739	City-Hotel, S.à r.l., Ahn	31752
Arnoweb S.A., Luxembourg	31740	CLOE, Compagnie Luxembourgeoise d'Opti- misation Economiques, S.à r.l., Luxem- bourg	31755
Asgard S.A., Luxembourg	31742	Comint S.A., Luxembourg	31754
Ateliers Nic. Georges, succ. Ateliers Georges, S.à r.l., Luxembourg	31743	Compact International Holding S.A., Luxembourg	31754
Au Confucius, S.à r.l., Luxembourg	31743	Compagnie Financière de l'Accessoire Textile S.A., Luxembourg	31754
Au Jardin de Pimpanicaille, S.à r.l., Strassen	31741	Compagnie Financière pour l'Equipement de l'Hôtel- lerie S.A.H., Luxembourg	31753
Aveirense-Fruits, S.à r.l., Heffingen	31743	Compagnie Financière pour l'Equipement de l'Hôtellerie S.A.H., Luxembourg	31753
Axxal Holding S.A., Luxembourg	31744	Corporlux S.A., Luxembourg	31755
B & L Communocations, Luxembourg	31742	Corporlux S.A., Luxembourg	31755
Bagdad Snack, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31743	Dancing de la Place, S.à r.l., Luxembourg	31756
Bairri-Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31744	Deiulemar International S.A.H., Luxembourg . . .	31756
Bitronic-Tecnoline S.A., Strassen	31744	Dentsply EU, S.à r.l., Luxembourg	31757
Blocker Holding S.A., Luxembourg	31745	Dentsply EU, S.à r.l., Luxembourg	31760
Blu Bel In Holding S.A., Luxembourg	31745	Diagonale Holding S.A., Luxembourg	31760
Blu Bel In Holding S.A., Luxembourg	31745		
Blue Holding S.A., Luxembourg	31746		
Blue Marine Ltd S.A., Luxembourg	31747		
Blue Sky Management, S.à r.l., Luxembourg	31746		
Bogen Holding S.A., Luxembourg	31748		

Diddelenger Taxi, S.à r.l., Dudelange	31761	Fidia S.A., Luxembourg	31768
Discovery Development S.A., Luxembourg	31744	Fiduciaire Premium S.A., Luxembourg	31768
Dollmar S.A., Luxembourg	31756	Fire and Ice Investments Group S.A., Luxembourg	31769
E.B.L., Einkauf-Beratung Luxembourg, S.à r.l., Strassen	31762	Fleuve des Fleurs, S.à r.l., Dudelange	31770
E.G.G., Electricité Générale Grün, S.à r.l., Luxembourg	31762	FMV Mettendorf GmbH, Schifflange	31770
E.I.S. Holding S.A., Luxembourg	31754	Forum Film Corp. S.A., Luxembourg	31767
EKT, Europäische Kontainer Transport Luxembourg GmbH, Strassen	31764	Fugilux S.A., Luxembourg	31769
Electricité Drago, S.à r.l., Crauthem	31762	Furla International Holding S.A., Luxembourg	31770
Entreprise Morreale (EBI) S.A., Luxembourg	31762	G. Schneider S.A., Luxembourg	31771
Ersel Finance S.A.H., Luxembourg	31763	Garage Carlo Apel, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31771
Etablissements Hoffmann-Schwall S.A., Alzingen	31762	Garage Robert Gelz, S.à r.l., Steinfort	31771
Etablissements Hoffmann-Schwall S.A., Alzingen	31763	Garnault S.A., Luxembourg	31770
Ets. Weber, S.à r.l., Hagen	31763	Garnault S.A., Luxembourg	31770
EureConsult S.A., Luxembourg	31763	Gedina Capital Investments S.A., Luxembourg	31772
Euro Engineering Contractors S.A., Luxembourg	31765	Gedina Capital Investments S.A., Luxembourg	31772
Euroding S.A., Luxembourg	31764	Gest Promotions Int., S.à r.l., Strassen	31772
Eurogallery Holding S.A., Luxembourg	31766	Gesta Services & Office Plus, S.à r.l., Strassen	31772
Europa Taxis, S.à r.l., Luxembourg	31767	Gestelec S.A., Luxembourg	31773
European Safe Chemical Product S.A., Luxembourg	31765	Gilpar Holding S.A., Luxembourg	31772
Européenne de Valorisation d'Investissements S.A., Luxembourg	31766	Globaltel International S.A., Luxembourg	31773
Européenne de Valorisation d'Investissements S.A., Luxembourg	31766	Griko Finance S.A., Luxembourg	31773
Européenne de Valorisation d'Investissements S.A., Luxembourg	31766	Gui-Lin, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	31773
Excel Invest S.A., Luxembourg	31767	Güth Dächer & Fassaden S.A., Luxembourg	31774
F.E.T. S.A., Finances Europe Tourisme, Luxembourg	31769	Hang-Chow, S.à r.l., Dudelange	31774
F.E.T. S.A., Finances Europe Tourisme, Luxembourg	31769	Hanover S.C.I., Steinsel	31768
Fatone & Cie, S.à r.l., Luxembourg	31767	Hausmann Holdings S.A., Luxembourg	31774
Ferbat S.A., Dudelange	31767	Havana S.A., Goetzingen	31776
		Hector, Sicav, Luxembourg	31776
		Helios Group Holding S.A., Luxembourg	31776
		Maitland & Co, S.à r.l., Luxembourg	31764
		Matchem S.A., Luxembourg	31774
		Matchem S.A., Luxembourg	31775
		Pan European Financial Corporation S.A.H., Luxembourg	31730

PAN EUROPEAN FINANCIAL CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 35.836.

Constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 1990, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 230 du 3 juin 1991.

Modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 23 janvier 1991, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 269 du 13 juillet 1991.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 22 décembre 2000 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) conversion de la devise du capital de LUF en euros et suppression de la valeur nominale de LUF 1.000,- par action des 1.250 actions existantes et remplacement de celles-ci par 30 actions sans désignation de valeur nominale.

2) Augmentation du capital social de euros 13,31 pour le porter de son montant actuel de euros 30.986,69 à euros 31.000,00 par incorporation des résultats reportés et émission d'une action nouvelle sans désignation de valeur nominale.

3) Fixation de la nouvelle valeur nominale à euros 1.000,00 par action.

4) Adaptation de l'article 3 alinéa 1^{er} pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à euros 31.000,00 (trente et un mille) divisé en 31 (trente et une) actions de euros 1.000,00 (mille) chacune.»

Luxembourg, le 22 décembre 2000.

Pour la société PAN EUROPEAN FINANCIAL CORPORATION S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 56, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07293/622/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AFIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 46, rue Zénon Bernard.
R. C. Luxembourg B 59.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Signature.

(07059/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AFIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 46, rue Zénon Bernard.
R. C. Luxembourg B 59.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Signature.

(07060/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

**C & T GLOBAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CHESSA & THODY INTERNATIONAL, S.à r.l.).**

Siège social: L-9713 Clervaux, 1, rue Driicht.
R. C. Luxembourg B 41.091.

L'an deux mille, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Gaspare Chessa, agent immobilier, demeurant à I-20090 Noverasco di Opera (Milan), Quartiere Sporting Mirasole 17 (Italie),

ici représenté par Monsieur Jean-Philippe Arnotte, informaticien demeurant à L-8278 Holzem, 6, rue de l'Ecole, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 15 décembre 2000.

2.- Madame Linda Patricia Thody, interprète, demeurant à I-20090 Noverasco di Opera (Milan), Quartiere Sporting Mirasole 17 (Italie),

ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Arnotte, préqualifié, en vertu de la prédite procuration sous seing privé datée du 15 décembre 2000.

La prédite procuration signée ne varietur par le comparant, agissant ès dites qualités, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Ces comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée C & T GLOBAL SERVICES, S.à r.l. (anc. CHESSA & THODY INTERNATIONAL, S.à r.l.), avec siège social à L-8278 Holzem, 6, rue de l'Ecole, constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, en date du 30 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 560 du 1^{er} décembre 1992, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 16 février 1998, publié au Mémorial C, numéro 397 du 2 juin 1998, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 41.091.

II.- Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- Par Monsieur Gaspare Chessa, prénommé, cinquante et une parts sociales	51
2.- Par Madame Linda Patricia Thody, prénommée, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	100

III.- Les associés, ici représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-8278 Holzem, 6, rue de l'Ecole à L-9713 Clervaux, 1, rue Driescht.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier en conséquence l'article 4 (alinéa premier) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4. Alinéa premier.** Le siège social est établi à Clervaux.»

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 25.000,-), est à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue donnée au comparant agissant ès dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Arnotte, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2001, vol. 127S, fol. 84, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 19 janvier 2001.

T. Metzler.

(07052/222/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AGIV HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 18.669.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

Pour AGIV HOLDING, Société Anonyme Holding

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(07061/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AGIV HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 18.669.

L'assemblée générale statutaire du 25 mai 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer Madame Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

Pour AGIV HOLDING

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 68, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07062/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALPHA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-41, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 56.225.

Extrait d'une décision circulaire du Conseil d'Administration en date du 29 décembre 2000

Il résulte d'une décision circulaire du Conseil d'Administration, que le Conseil d'Administration a décidé:

- de transférer l'adresse du siège social de la société du 30, rue Raoul Follereau à L-1529 Luxembourg aux 38-40, rue Sainte-Zithe à L-2763 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

Pour ALPHA CONSEIL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 40, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07069/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALBIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.861.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Ehrhardt Patrick, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour ALBIALE S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07065/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

A & A HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.433.

In the year two thousand, on the twenty-eighth of December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of A & A HOLDINGS S.A., R. C. B Number 61.433, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on October 21st, 1997, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, N° 70 of February 3, 1998.

The Articles of Incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary, dated November 6, 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at five forty-five p.m., Mrs Catherine Dewalque, private employee, with professional address at 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, Maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, Maître en droit, residing in Bertrange.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the sixty-two thousand five hundred (62,500) shares with a par value of one hundred (100.-) Luxembourg francs each, representing the entire capital of six million two hundred and fifty thousand (6,250,000.-) Luxembourg francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Increase of the Company's share capital by an amount of LUF 12,500,000.-, so as to raise it from its present amount of LUF 6,250,000.- to LUF 18,750,000.- by the creation and issue of 125,000 new shares with a par value of LUF 100.- each.

Subscription and payment by contribution in kind of three shareholders' loans.

2. Subsequent amendment of Article 3 of the Company's Articles of Incorporation to give it henceforth the following wording:

«**Art. 3.** The corporate capital is set at eighteen million seven hundred and fifty thousand (18,750,000.-) Luxembourg francs divided into one hundred eighty-seven thousand and five hundred (187,500) shares with a par value of one hundred (100.-) Luxembourg francs each.»

3. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The Company's share capital is increased by an amount of LUF 12,500,000.- so as to raise it from its present amount of LUF 6,250,000.- to LUF 18,750,000.- by the creation and issue of 125,000 new shares with a par value of LUF 100.- each.

These new shares have been subscribed as follows:

a) 63,750 shares by ELMAC SPORT S.A., a company established and having its registered office at 96 Vouliagmenis Avenue, Glyfada, 16674 Athens Greece,

b) 48,710 shares by ARDEN INVESTMENTS LIMITED, a company established and having its registered office at Level 4 North, Town Mills, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

c) 12,540 shares by CONNECTION S.A., a company established and having its registered office at Kafisioa, Street Kifisou -Evrota 22, Greece,

all three here represented by Mrs Catherine Dewalque, prenamed,

by virtue of three proxies given in Greece and in Luxembourg, on December 27, 2000.

Such proxies after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The reality of the subscriptions has been proved to the undersigned notary by relevant papers.

The new shares have been paid in as follows:

a) 63,750 shares by ELMAC SPORT S.A., prenamed, by a contribution in kind consisting of a conversion of a loan which the company ELMAC SPORT S.A. has against the company A & A HOLDINGS S.A.

b) 48,710 shares by ARDEN INVESTMENTS LIMITED, prenamed, by a contribution in kind consisting of a conversion of a loan which the company ARDEN INVESTMENTS LIMITED has against the company A & A HOLDINGS S.A.

c) 12,540 shares by CONNECTION S.A., prenamed, by a contribution in kind consisting of a conversion of a loan which the company CONNECTION S.A. has against the company A & A HOLDINGS S.A.

Pursuant to Articles 26-1 and 32-1 of the law on commercial companies, the valuation of these three contributions in kind have been confirmed to the undersigned notary by a report dated December 27, 2000, established by Mr Richard Turner, réviseur d'entreprises in Luxembourg, which report, after signature ne varietur by the parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be registered in the same time.

The value of the loans is established by the said report which has the following conclusions:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de rapport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

In particular it results from the precited report that the loans are outstanding, due and available and that nothing is contrary to the conversion of an amount of 12,500,000.- LUF from the debt into capital of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution Article 3 of the Company's Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 3.** The corporate capital is set at eighteen million seven hundred and fifty thousand (18,750,000.-) Luxembourg francs divided into one hundred eighty-seven thousand and five hundred (187,500) shares with a par value of one hundred (100.-) Luxembourg francs each.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at six p.m.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de A & A HOLDINGS S.A., R. C. B Numéro 61.433, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 21 octobre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, N° 70 du 3 février 1998.

Les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentaire en date du 6 novembre 2000, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à dix-sept heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Catherine Dewalque, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, Maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les soixante-deux mille cinq cents (62.500) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) francs luxembourgeois chacune représentant l'intégralité du capital social de six millions deux cent cinquante mille (6.250.000,-) francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de LUF 12.500.000,- pour le porter de son montant actuel de LUF 6.250.000,- à LUF 18.750.000,- par la création et l'émission de 125.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 100,- chacune.

Souscription et libération par un apport en nature de créances de trois actionnaires.

2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à dix-huit millions sept cent cinquante mille (18.750.000,-) francs luxembourgeois, divisé en cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) francs luxembourgeois chacune.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de LUF 12.500.000,- pour le porter de son montant actuel de LUF 6.250.000,- à LUF 18.750.000,- par la création et l'émission de 125.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 100,- chacune.

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites comme suit:

a) 63.750 actions par ELMEC SPORT S.A., une société établie et ayant son siège social à 96 Vouliagmenis Avenue, Glyfada, 16674 Athènes Grèce,

b) 48.710 actions par ARDEN INVESTMENTS LIMITED, une société établie et ayant son siège social à Level 4 North, Town Mills, St. Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes,

c) 12.540 actions par CONNECTION S.A., une société établie et ayant son siège social à Kafisioa, Street Kifisou - Evrota 22, Grèce,

toutes les trois ici représentées par Madame Catherine Dewalque, préqualifiée,

en vertu de trois procurations données en Grèce et à Luxembourg, en date du 27 décembre 2000.

Lesquelles procurations après signature ne varient par la mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

La réalité des souscriptions a été prouvée au notaire instrumentant par des justificatifs.

Les actions nouvelles ont été libérées de la manière suivante:

a) 63.750 actions par ELMEC SPORT S.A., préqualifiée, par un apport en nature consistant en la conversion d'une créance que la société ELMEC SPORT S.A. a contre la société A & A HOLDINGS S.A..

b) 48.710 actions par ARDEN INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, par un apport en nature consistant en la conversion d'une créance que la société ARDEN INVESTMENTS LIMITED a contre la société A & A HOLDINGS S.A..

c) 12.540 actions par CONNECTION S.A., préqualifiée, par un apport en nature consistant en la conversion d'une créance que la société CONNECTION S.A. a contre la société A & A HOLDINGS S.A.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales, l'évaluation de l'apport en nature a été confirmée au notaire instrumentaire par un rapport en date du 27 décembre 2000, dressé par le réviseur d'entreprises Monsieur Richard Turner, établi à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varient par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Il résulte notamment dudit rapport que la créance est certaine, liquide et exigible et que rien ne s'oppose à la conversion d'un montant de 12.500.000,- LUF provenant de cette dette en capital social de la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'article 3 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à dix-huit millions sept cent cinquante mille (18.750.000,-) francs luxembourgeois, divisé en cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) francs luxembourgeois chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-huit heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Dewalque, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2001, vol. 127S, fol. 87, case 8. – Reçu 125.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

P. Bettingen.

Signé par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(07053/230/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

A & A HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.433.

Statuts coordonnés suivant l'acte n°1780 du 28 décembre 2000 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(07054/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALL & ALL INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 40.791.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour ALL & ALL INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07066/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ANLILIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 72.862.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour ANLILIA S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07077/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALLIED INT'L CONSULTANTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 63.339.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

STRATEGO INT'L, S.à r.l.

Signature

Domiciliataire

(07067/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALLIED INT'L CONSULTANTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 63.339.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

STRATEGO INT'L, S.à r.l.

Signature

Domiciliataire

(07068/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

A.L.T. SERVICES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
H. R. Luxemburg B 54.930.

Im Jahre zweitausend, am zweiundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Beck, mit Amtswohnsitz in Echternach.

Hat die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der ACCOUNTING, LEGAL AND TRUST SERVICES S.A. in Abkürzung A.L.T. SERVICES S.A., mit Sitz in Luxemburg, 6, avenue du X Septembre, stattgefunden.

Die Gesellschaft wurde am 6. Mai 1996 vor der Notarin Christine Doerner mit Amtswohnsitz in Bettemburg gegründet; deren Satzung wurde im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 399 vom 19. August 1996 veröffentlicht.

Die Gesellschaft ist im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 54.930 eingetragen.

Die Generalversammlung wurde unter dem Vorsitz von Herrn Marco Fritsch, Jurist, mit Wohnsitz in Luxemburg eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmte als Schriftführer Herrn Dieter Grozinger De Rosnay, Jurist, wohnhaft in Luxemburg.

Als Stimmzähler hat die Generalversammlung Herrn Raymond Fritsch, Buchhalter, wohnhaft in L-1117 Luxemburg, 4, rue Albert 1^{er} bestimmt.

Der Vorsitzende trägt vor:

I.) dass die Generalversammlung mit folgender Tagesordnung einberufen wurde:

1- Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit einer Million zweihundertsechzigtausend (1.260.000,-) Luxemburger Franken in die europäische Einheitswährung Euro. Festlegung des Gesellschaftskapitals durch Einbeziehung einer freien Rücklage von siebenhundertfünfundsechzig Komma zweiundvierzig (765,42) Euro auf zweiunddreißigttausend (32.000,-) Euro eingeteilt in dreihundertundzwanzig (320) Aktien mit einem Nominalwert von einhundert (100) Euro.

2- Erhöhung des Gesellschaftskapitals von derzeit zweiunddreißigttausend (32.000,-) Euro auf zweiundvierzigtausend (42.000,-) Euro durch Einbeziehung einer freien Rücklage aus dem Jahre 1999 von zehntausend (10.000,-) Euro.

Zuteilung und Ausgabe von einhundert (100) voll eingezahlten Aktien mit einem Nominalwert von einhundert (100) Euro pro Aktie.

3- Erhöhung des Gesellschaftskapitals von derzeit zweiundvierzigtausend (42.000,-) Euro auf einhundertundzwanzigttausend (120.000,-) Euro durch Zeichnung und Einzahlung von achtundsiebzigtausend (78.000,-) Euro. Ausgabe von siebenhundertachtzig (780) voll eingezahlten Aktien mit einem Nominalwert von einhundert (100,-) Euro pro Aktie.

4- Neufassung des ersten Absatzes des Artikels 5 der Satzung wie folgt:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt insgesamt einhundertundzwanzigttausend (120.000,-) Euro. Es ist in eintausendzweihundert (1.200) Aktien mit einem Nominalwert von je einhundert (100,-) Euro eingeteilt. Die Aktien sind voll eingezahlt. Anstelle von Urkunden über einzelne Aktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgegeben werden.»

II.) dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der Aktien die diese besitzen aus der Anwesenheitsliste hervorgehen, die von den Mitgliedern des Vorsitzes der Generalversammlung aufgestellt und für richtig be-

funden wurde. Diese Liste wird, nachdem Sie von den anwesenden Aktionären oder deren Vertreter und den Mitgliedern des Vorsitzes unterschrieben wurden, dem gegenwärtigen Protokoll mit den Vollmachten beigelegt um zusammen registriert zu werden.

III.) Es ergibt sich aus der Anwesenheitsliste, dass einhundertsechszwanzig (126) Aktien mit einem Nominalwert von je zehntausend (10.000,-) Luxemburger Franken pro Aktie, welche das gesamte Kapital von einer Million zweihundertsechszigtausend (1.260.000,-) Luxemburger Franken darstellen, bei der gegenwärtigen Generalversammlung anwesend oder vertreten sind. Diese Generalversammlung ist somit rechtmäßig zusammengesetzt und kann in gültiger Weise über die vorhergehenden Tagesordnungspunkte beraten und beschließen.

Um über die Vorschläge, die Gegenstand der Tagesordnung sind, beschließen zu können, muss bei der Generalversammlung mindestens sechsundsiebzig (76) Prozent des Gesellschaftskapitals vertreten sein; angenommen werden können die Beschlüsse laut Satzung nur mit einer Mehrheit von sechsundsiebzig (76) Prozent der Stimmen der bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Aktieninhaber.

Jede Aktie entspricht einer Stimme.

Die Generalversammlung hat nach dem sie den Vortrag des Vorsitzenden bestätigt hat und anerkannt hat, dass sie rechtmäßig zusammengetreten ist, und über die Tagesordnung befinden kann, nach Beratung folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung hat die Umwandlung des Gesellschaftskapitals von derzeit einer Million Zweihundertsechzigtausend (1.260.000,-) Luxemburger Franken in die europäische Einheitswährung Euro beschlossen. Das Gesellschaftskapital wird durch Einbeziehung einer freien Rücklage von siebenhundertfünfundsiebzig Komma zweiundvierzig (765,42) Euro auf zweiunddreißigtausend (32.000,-) Euro eingeteilt in dreihundertundzwanzig (320) Aktien mit einem Nominalwert von einhundert (100,-) Euro festgesetzt.

Dieser Beschluss wurde einstimmig angenommen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Erhöhung des Gesellschaftskapitals von derzeit zweiunddreißigtausend (32.000,-) Euro auf zweiundvierzigtausend (42.000,-) Euro durch Einbeziehung einer freien Rücklage aus dem Jahr 1999 von zehntausend (10.000,-) Euro.

Dieser Beschluss wurde einstimmig angenommen.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat laut Protokoll vom 19. Dezember 2000 bestätigt, dass eine freie Rücklage per Jahresabschluss vom 31. Dezember 1999 gebildet wurde und zur freien Verfügung der Aktionäre zwecks Kapitalerhöhung steht. Dieses Protokoll, bleibt, nach gehöriger ne varietur Paraphierung der gegenwärtigen Urkunde beigelegt, um mit derselben formalisiert zu werden.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die Erhöhung des Gesellschaftskapitals von derzeit zweiundvierzigtausend (42.000,-) Euro auf einhundertundzwanzigtausend (120.000,-) Euro durch Zeichnung und Einzahlung von achtundsiebzigtausend (78.000,-) Euro. Es werden siebenhundertachtzig (780) voll eingezahlte Aktien mit einem Nominalwert von einhundert (100,-) Euro pro Aktie ausgegeben.

Dieser Beschluss wurde einstimmig angenommen.

Zeichnung und Einzahlung

Herr Raymond Fritsch, vorbenannt, verzichtet ausdrücklich auf sein bevorzugtes Zeichnungsrecht hinsichtlich der siebenhundertachtzig neu ausgegebenen Aktien.

Die siebenhundertachtzig Aktien werden wie folgt gezeichnet und eingezahlt:

DANVERS INVESTMENT CORP. 780 Aktien

Es wird festgestellt dass die siebenhundertachtzig (780) gezeichneten Aktien der Gesellschaft voll eingezahlt sind und der Betrag von achtundsiebzigtausend (78.000,-) Euro zur freien Verfügung der Gesellschaft steht.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt aufgrund der erfolgten Kapitalerhöhung den ersten Absatz des Artikels 5 der Satzung wie folgt neu zu fassen:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt insgesamt einhundertundzwanzigtausend (120.000,-) Euro. Es ist in eintausendzweihundert (1.200) Aktien mit einem Nominalwert von je einhundert (100,-) Euro eingeteilt. Die Aktien sind voll eingezahlt. Anstelle von Urkunden über einzelne Aktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgegeben werden.»

Dieser Beschluss wurde einstimmig angenommen.

Nach Erschöpfung der Tagesordnung, wurde die außerordentliche Generalversammlung um 15.00 Uhr abgeschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Fritsch, D. Grozinger De Rosnay, R. Fritsch, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 27 décembre 2000, vol. 351, fol. 17, case 2. – Reçu 31.465 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Echternach, den 22. Januar 2001.

H. Beck.

(07071/201/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

A.L.T. SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 54.930.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 janvier 2001.

H. Beck.

(07072/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ARIZONA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 16.702.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La société CANTON INVEST S.A., une société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à P.O. Box 3161, Road Town, Tortola,

représentée par Monsieur Gilbert J.F. Grosbusch, employé privé, demeurant à Luxembourg,

agissant en vertu d'une procuration générale sous seing privée, donnée par l'unique administrateur de ladite société en date du 4 février 1998, dont copie certifiée,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire ès qualité qu'il agit, a exposé au notaire:

Qu'elle est la seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme holding ARIZONA HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent,

constituée suivant acte reçu par Maître Fernand Unsen, alors notaire de résidence à Hosingen, en date du 8 mai 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 196 du 28 août 1979,

modifiée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 25 octobre 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 360 du 7 décembre 1985,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 16.702,

avec un capital social de 4.000.000,- LUF, représenté par 4.000 actions de 1.000,- LUF chacune.

Que la comparante CANTON INVEST S.A., prénommée, par son mandataire, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société a décidé de la dissoudre sans liquidation.

Que l'activité de la société ayant cessé, la comparante par son mandataire ès qualités qu'il agit, a déclaré dissoudre purement et simplement la société ARIZONA HOLDING S.A. à partir de ce jour, et qu'ainsi l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle réglera tout le passif de la société dissoute, dont ne dépend aucun immeuble; que partant il n'y a pas lieu à la liquidation de la société qui est à considérer comme définitivement clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société.

Que l'actionnaire s'engage, finalement, à annuler les actions au porteur, et à faire conserver les livres et les documents de la société à L-2014 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Grosbusch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 7CS, fol. 83, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 19 janvier 2001.

P. Decker.

(07081/206/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALTER ECHOS, S.p.r.l., Société personnelle à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 2, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 40.301.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

B. Hoscheit

Gérant

(07073/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALTER ECHOS, S.p.r.l., Société personnelle à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 2, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 40.301.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

B. Hoscheit

Gérant

(07074/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ALTER ECHOS, S.p.r.l., Société personnelle à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 2, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 40.301.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

B. Hoscheit

Gérant

(07075/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ARNOWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.316.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenu au siège social le 24 mars 2000

L'assemblée, après lecture de la lettre de démission de M. Gualtiero Rudella, de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter sa démission et le remercie pour l'activité qu'il a déployé jusqu'à ce jour, lui donnant pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de sept (7) à six (6), si bien que le conseil d'administration se trouve composé des personnes suivantes:

M. Leonardo Mondadori, président;
M. Alessandro Arnone, administrateur;
M. Patrick Ehrhardt, administrateur;
M. Germain Birgen, administrateur;
M. Federico Franzina, administrateur;
Mme Maryse Santini, administrateur.

ARNOWEB S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07082/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ANTHOS IMMOBILIERE HT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.825.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour ANTHOS IMMOBILIERE HT S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(07078/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ARAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.174.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Longoni Massimo, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour ARAN INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07079/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AU JARDIN DE PIMPANICAILLE, Sà r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8013 Strassen, 10, rue Bellevue.
R. C. Luxembourg B 38.705.

Assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille, le premier décembre.

Ont comparu:

1. - Madame Dominique Poyer, assistante médicale en pédiatrie, épouse de Monsieur Pierre Godard, demeurant à Strassen, 138, rue des Romains;

2. - Madame Françoise Craps, éducatrice et animatrice pour enfants, épouse de Monsieur Michel Peignois, demeurant à Strassen, 17, rue Bel Air,

seules associées de la société à responsabilité limitée AU JARDIN DE PIMPANICAILLE, S.à r.l. avec siège social à L-8008 Strassen, 50, route d'Arlon, constituée devant le notaire Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 27 novembre 1991, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.705 en date du 12 décembre 1991.

Les associés ont décidé de transférer le siège social de la société précitée de L-8009 Strassen, 50, route d'Arlon à L-8013 Strassen, 10, rue Bellevue.

Fait à Strassen, le 1^{er} décembre 2000.

D. Godard-Poyer / F. Peignois-Craps

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 19, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07086/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ARANDA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.021.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Longoni Massimo, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour ARANDA HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07080/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ASGARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-41, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 58.103.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé en date du 29 décembre 2000 entre la société ASGARD S.A. et l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie aux 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg, qu'un contrat de domiciliation a été conclu pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 3 janvier 2001.

Pour ASGARD S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 97, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07083/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

B & L COMMUNOCATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 61.116.

Suite à l'assemblée générale tenue le 12 janvier 2001, les organes de la société se composent comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Bernard Plat, retraité, demeurant à 75A, avenue des Anciens Combattants, B-1140 Bruxelles;
- M. Maurice Libermensz, retraité, demeurant à 42/5, rue Edith Cavell, B-1180 Uccle;
- Mme Lili Kaminski, retraitée, demeurant à 148/TM, boulevard G. Van Haelen, B-1190 Forest.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS ayant son siège à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 décembre 2001

Conformément à l'article des statuts et à la décision prise en assemblée générale du même jour, M. Bernard Plat, retraité, demeurant à Bruxelles est nommé administrateur-délégué de la société. La société est toujours engagée par la signature de l'administrateur-délégué.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
Société Civile

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 73, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07092/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ATELIERS NIC. GEORGES, SUCC. ATELIERS GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1817 Luxembourg, 52, rue d'Ivoix.
R. C. Luxembourg B 45.972.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATELIERS NIC. GEORGES

J. Georges

Gérant

(07084/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AU CONFUCIUS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(07085/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AVEIRENSE-FRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 32A, Um Beil.
R. C. Luxembourg B 20.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07087/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BAGDAD SNACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 5, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(07089/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BSK MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 66.064.

Décisions de l'Assemblée Générale des Associés du 3 janvier 2001

1. La démission du gérant M. Gianfranco Corradi est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat.

2. M. Gilles Cleenwerck de Crayencour, demeurant 19, rue Cala, B-1473 Glabais, est nommé gérant pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Pour extrait conforme

STRATEGO INT'L, S.à r.l.

Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07103/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

AXXAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.066.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlainne Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

AXXAL HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07088/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BAIRRI-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 30, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 63.048.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(07090/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BITRONIC-TECNOLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.547.

—
Les bilans au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 548, fol. 34, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07091/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DISCOVERY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg 67.178.

—
EXTRAIT

Les associés ont pris la décision suivante:

Le siège social de la société est transféré, avec effet du 1^{er} janvier 2001, de L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

Pour la FIDUCIAIRE DES P.M.E.

T. Hollerich / A. Berchem

Directeur / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07140/514/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BLOCKER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.656.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

BLOCKER HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07093/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BLU BEL IN HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 59.296.

Le bilan au 31 décembre 1997, 1998 et 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

(07094/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BLU BEL IN HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 59.296.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 15 janvier 2001, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société BLU BEL IN HOLDING S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1997, 1998, 1999.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour les années 1997, 1998, 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.
FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour les années 1997, 1998, 1999: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour les années 1997, 1998, 1999: EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux administrateurs:

Andrea Dany, Nicole Thommes, Marc Koeume, Jean Hoffmann.

3) Election de CEDERLUX SERVICES, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

5) Du profit qui s'élève à ITL 4.796.870 un montant de ITL 239.843 est affecté à la réserve légale pour l'année 1997. Le reste du profit est reporté.

Du profit qui s'élève à ITL 61.033.946 un montant de ITL 3.051.697 est affecté à la réserve légale pour l'année 1998. Le reste du profit est reporté.

Du profit qui s'élève à ITL 74.027.962 un montant de ITL 3.701.398 est affecté à la réserve légale pour l'année 1999. Le reste du profit est reporté.

6) Transfert du siège social de la société du 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

7) Approbation de la fin du «management agreement» entre ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. et BLU BEL IN HOLDING S.A. en date du 12 juin 1997.

8) Election d'ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. en tant que responsable de l'enregistrement de l'Assemblée Générale Annuelle.

9) Election d'ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. en tant que responsable de la préparation des comptes de l'année 1999 et de FIDUCENTER pour la préparation des comptes de l'année 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BLU BEL IN HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07095/683/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BLUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.010.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlaine Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

BLUE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07096/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BLUE SKY MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 66.064.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

STRATEGO INT'L, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

(07098/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BOUCHERIES BRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.

R. C. Luxembourg B 45.089.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07100/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BLUE MARINE LTD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.356.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

BLUE MARINE LTD S.A.
Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07097/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CAPHOT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 42, rue Jean Bertels.
R. C. Luxembourg B 29.438.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Tony Krier, photographe, et son épouse
 - 2.- Madame Marie-José Thill, commerçante, demeurant ensemble à L-1230 Luxembourg, 42, rue Jean Bertels,
- Lesquels comparants ont déclaré être les seuls associés, représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée CAPHOT, S.à r.l. avec siège social à L-1230 Luxembourg, 42, rue Jean Bertels, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 29.438, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 81 du 31 mars 1989, Que ladite société a un capital social de 1.250.000,- LUF divisé en 1.250 parts sociales de 1.000,- LUF chacune. Ensuite les associés requièrent le notaire instrumentant d'acter les décisions prises par eux:

Première résolution

Les associés déclarent dissoudre purement et simplement aux droits des parties la prédite société CAPHOT, S.à r.l. avec effet immédiat, et de reprendre personnellement et solidairement tout l'actif et qu'ils régleront tout le passif de la société dissoute, que partant il n'y a pas lieu à la liquidation de la société qui est à considérer comme définitivement clôturée.

Deuxième résolution

Décharge et donnée aux gérants Monsieur Tony Krier et Madame Marie-José Thill, tous deux prénommés.

Troisième résolution

Les prédits associés resteront dépositaires des livres et documents de la société dissoute pendant cinq années au moins.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Krier, M.-J. Thill, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 7CS, fol. 83, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 19 janvier 2001.

P. Decker.

(07109/206/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BOGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.210.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BOGEN HOLDING S.A.

Signature

(07099/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BREDA-SPIZAK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 51, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 68.240.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(07101/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

BREGER FRERES ET FILS REBOBINAGE.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 39, rue du Père Raphael.
R. C. Luxembourg B 29.643.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07102/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CAMI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.672.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

Pour CAMI HOLDING S.A., société anonyme holding

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(07115/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CAMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.672.

—
L'assemblée générale statutaire du 25 mai 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer Madame Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

Pour CAMI HOLDING S.A.

BGL - MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 68, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07116/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CASTELLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.243.

L'an deux mille, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée CASTELLI INTERNATIONAL S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 19.243.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, alors de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 1982, publié au Mémorial C, Numéro 138 du 24 juin 1982.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 30 décembre 1996, publié au Mémorial C, Numéro 223 du 6 mai 1997.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Maître Nicolas Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Horthy Muller, employée privée, demeurant à Dahlem.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Alessandra Virgili, employée privée, demeurant à Consdorf.

Monsieur le président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les soixante-treize mille (73.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,- USD) dollars des Etats Unis d'Amérique chacune, représentant l'intégralité du capital social de sept millions trois cent (7.300.000,- USD) de dollars des Etats Unis d'Amérique, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires, tout présents ou représentés, restera annexée à la présente, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, qui ont été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Résolution de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation conformément à l'article 141 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales;

2. Nomination d'un liquidateur;

3. Résolution de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et de l'instruire de liquider la Société en conformité avec ladite loi;

4. Résolution de fixer la rémunération du liquidateur à la fin de la liquidation, et d'accorder une avance de 150.000,- LUF au liquidateur ainsi nommé;

5. Divers.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le président et après avoir reconnu qu'elle a été régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris les résolutions à l'unanimité des voix:

Première résolution

Il est décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation conformément à l'article 141 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer liquidateur Maître Nicolas Schaeffer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée décide de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et l'instruit de liquider la Société en conformité avec ladite loi.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer les émoluments et rémunérations du liquidateur à la fin de la liquidation, et d'accorder une avance de 150.000,- LUF au liquidateur ainsi nommé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Schaeffer, H. Muller, A. Virgili, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2001, vol. 127S, fol. 86, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

P. Bettingen.

(07113/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CAFE SOCIETY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

EXTRAIT

Suivant un acte de cession de parts et assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du quinze janvier deux mille un, numéro 40 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001, volume 866, folio 14, case 10, de la société à responsabilité limitée CAFE SOCIETY, S.à r.l. avec siège social à Luxembourg, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Christine Doerner, en date du 10 avril 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 412 du 30 octobre 1991, avec capital social de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

Monsieur Domenico Loconte, employé, demeurant à Luxembourg, 34, rue Cicignon, cent parts sociales	100 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

L'assemblée générale extraordinaire confirme dans sa fonction de gérant technique Monsieur Pasquale Maurantonio, commerçant, demeurant à Luxembourg et a nommé comme gérant administratif de la prédite société, Monsieur Domenico Loconte, prédit.

La société est valablement engagé en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2001.

Pour extrait

N. Muller

(07107/224/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CAFE SOCIETY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(07108/224/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CARBONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.218.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

CARBONE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07110/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CAVES PROVENCES DU PORTUGAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 159, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 69.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(07114/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CARIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 49.563.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Ehrhardt Patrick, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

CARIAL S.A.
Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07111/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CARVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.154.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001, Monsieur Longoni Massimo, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

CARVAL S.A.
Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07112/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CFO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 41.611.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 30 novembre 2000 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07118/576/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CERAMSOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 68.707.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé en date du 1^{er} janvier 2001 entre la société CERAMSOL, S.à r.l. et l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg, qu'un contrat de domiciliation a été conclu pour une durée indéterminée.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 97, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07117/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CITY-HOTEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5401 Ahn, 37, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 18.210.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07123/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

C.I.M. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 45A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.422.

L'an deux mille et un, le onze janvier.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C.I.M. LUX S.A. avec siège social à L-8009 Strassen, 149, route d'Arlon;

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 17 février 1995, publié au Mémorial C de 1995, page 13420;

et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 50.422;

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Eric Laval, employé privé, demeurant à Arlon;

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Roland Gierenz, employé privé, demeurant à Huldange;

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Guy Papier, retraité, demeurant à Arlon;

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social de la société de Strassen à L-8440 Steinfort, 45A, route de Luxembourg.

2) Modification afférente du premier alinéa de l'article 2, des statuts de la Société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-8009 Strassen, 149, route d'Arlon au 45A, route de Luxembourg, L-8440 Steinfort.

Deuxième et dernière résolution

Suite à ce transfert de siège le premier alinéa de l'article 2 des Statuts est à lire comme suit:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Steinfort».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Laval, Gierenz, Papier, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2001, vol. 855, fol. 89, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 18 janvier 2001.

C. Doerner.

(07121/209/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

C.I.M. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 45A, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.422.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner.

(07122/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

C.M. SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 20, rue des Trevires.

R. C. Luxembourg B 68.970.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07124/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTELLERIE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 57.384.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration en date du 29 décembre 2000, enregistré à Grevenmacher, en date du 12 janvier 2001, volume 168, folio 1, case 9, que le Conseil d'Administration a décidé de changer la devise du capital social en euros.

Art. 5. Premier alinéa. Le capital souscrit est fixé à cent trente mille cent quarante-quatre euros et dix cents (EUR 130.144,10), représenté par cinq mille deux cent cinquante (5.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Art. 5. Quatrième alinéa. Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents (EUR 1.239.467,62) qui sera représenté par cinquante mille (50.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour extrait conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 22 janvier 2001.

J. Gloden.

(07128/213/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTELLERIE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 57.384.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(07129/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

COMINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 57.618.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 68, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

H. de Graaf

Administrateur

(07125/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

COMPACT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.628.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Longoni Massimo, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

COMPACT INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07126/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ACCESSOIRE TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.419.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

(07127/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

E.I.S. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 59.843.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 14 décembre 2000 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 10, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07143/576/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CORPORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 60.769.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour la société

Signature

(07131/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

CORPORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 60.769.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour la Société.

(07132/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

**CLOE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'OPTIMISATION ECONOMIQUES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 75.834.

L'an deux mille et un, le neuf janvier.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'OPTIMISATION ECONOMIQUES, S.à r.l. dite CLOE, S.à r.l. avec siège social à L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert I^{er};

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 février 1998, publié au Mémorial C de 1998, page 18.453;

inscrite au registre des firmes sous la section B numéro 75.834;

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Alain Lorang, juriste, demeurant à Luxembourg;

Le Président désigne comme secrétaire Madame Cathy Erken, secrétaire, demeurant à F-Volmérange-les-Mines;

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Madame Marie-Béatrice Wingerter, juriste, demeurant à Luxembourg,

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur.

3. Fixation du pouvoir du liquidateur.

II.- Les associés présents ou représentés, les procurations des associés représentés et le nombre parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les associés, les mandataires des associés représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des associés représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les associés présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateurs:

- Monsieur Jacques Colson, administrateur de sociétés, demeurant à Paris, 13-15, rue Franklin;

- Monsieur Jean-François Maquaire, administrateur, demeurant à F-75016 Paris;

- Monsieur Richard de Vesvrotte, administrateur, demeurant à F-13540 Puyricard;

Troisième résolution

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Ils peuvent dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées et hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Les liquidateurs sont dispensés de dresser inventaire et peuvent s'en référer aux écritures de la société.

Ils peuvent, sous leur responsabilité pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine et pour durée qu'ils fixeront.

Les liquidateurs ne pourront engager la société que par la signature conjointe de deux d'entre eux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de la présente assemblée générale sont estimés approximativement à la somme de vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Lorang, M.-B. Wingerter, C. Erken, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2001, vol. 855, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 18 janvier 2001.

C. Doerner.

(07130/209/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DANCING DE LA PLACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.040.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

(07133/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DEIULEMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 63.890.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

(07134/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DOLLMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 63.703.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(07141/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DENTSPLY EU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.350.

In the year two thousand one, on the fifth of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of DENTSPLY EU, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, R. C. Luxembourg Section B number 73.350, incorporated by deed enacted on December 17th, 1999, published in the Mémorial C, number 159 of the 21st of February 2000.

The meeting is chaired by Mrs Carmen Medina, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Sébastien Labbé, employee, residing in Meix-le-Tige (Belgium).

The meeting elected as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 2,597,667 (two million five hundred ninety-seven thousand six hundred sixty-seven) shares of EUR 100.- (one hundred Euros) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- To decide of an increase in capital of the company by 116,344,100.- Euros, to bring it from its present amount of 259,766,700.- Euros to 376,110,800.- Euros by the creation and issuance of 1,163,441 new shares with a par value of 100.- Euros each, having the same rights and obligations as the existing shares;

2.- To issue a share premium amounting to Euros 214.-;

3.- To accept the subscription of 1,163,441 new shares by DENTSPLY LIMITED by contribution in kind of 100% of the share capital of:

- DENTSPLY FRANCE SAS, a company incorporated under the law of France, valued at 9,010,988.- Euros,

- DENTSPLY ITALIA Srl, a company incorporated under the law of Italy, valued at 9,330,963.- Euros,

- DENTSPLY (PTY) LTD, a company incorporated under the law of South Africa, valued at 2,561,134.- Euros, and

- DENTSPLY CAPITAL II LIMITED, a company incorporated under the law of the United Kingdom, valued at 95,441,229.- Euros

into the share capital of DENTSPLY EU, S.à r.l.;

4.- To modify article 6 of the articles of incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

First resolution

The partners decide to increase the issued share capital by EUR 116,344,100.- (one hundred sixteen million three hundred forty-four thousand and one hundred Euros) so as to raise it from its present amount of EUR 259,766,700.- (two hundred fifty-nine million seven hundred sixty-six thousand seven hundred Euros) to EUR 376,110,800.- (three hundred seventy-six million one hundred ten thousand and eight hundred Euros) by the issue of 1,163,441 (one million one hundred sixty-three thousand four hundred and forty-one) new shares having a par value of EUR 100.- (one hundred) each, being subscribed on payment of a total share premium amounting to EUR 214.- (two hundred and fourteen Euros), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of several companies.

Second resolution

The partners accept the subscription of all the new shares by DENTSPLY LIMITED, with its registered office in the Cayman Islands.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the aforementioned company DENTSPLY LIMITED, Cayman Islands, here represented by virtue of a proxy prementioned;

which declared to subscribe the 1,163,441 (one million one hundred sixty-three thousand four hundred and forty-one) new shares as said hereabove and to pay them up as well as the share premium by the contribution in kind hereafter described:

Description of the contribution

A contribution in kind consisting in:

100% (one hundred per cent) of the shares of the following companies:

- DENTSPLY FRANCE SAS, a company incorporated under the law of France, valued at 9,010,988.- Euros,

- DENTSPLY ITALIA Srl, a company incorporated under the law of Italy, valued at 9,330,963.- Euros,

- DENTSPLY SA (PTY) LTD, a company incorporated under the law of South Africa, valued at 2,561,134.- Euros, and

- DENTSPLY CAPITAL II LIMITED, a company incorporated under the law of the United Kingdom, valued at 95,441,229.- Euros.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by the bylaws of said companies (contributor and whoses the shares are contributed), their trade register extracts or assimilated and the shares transfers declaration.

Effective implementation of the contribution

DENTSPLY LIMITED, contributor, here represented as stated hereabove, declares that:

- it is the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of them, all legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- the transfers of such shares are effective today without qualification;
- all further formalities shall be carried out in the concerned countries in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the partners decide to amend the article six of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 376,110,800.- (three hundred seventy-six million one hundred ten thousand and eight hundred Euros), represented by 3,761,108 (three million seven hundred sixty-one thousand one hundred and eight) shares of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

Fixed rate tax exemption request concerning the contribution of the DENTSPLY FRANCE SAS, DENTSPLY ITALIA Srl, and DENTSPLY CAPITAL II LIMITED shares.

Considering that it concerns an increase of capital of a Luxembourg company partly by a contribution of at least 75% (in case 100%) of all outstanding shares of financial stock companies (société de capitaux) having their registered office in a E.U.-partner states, the company's manager requires the exemption of Luxembourg registration duty («droit d'apport») (excepted for the DENTSPLY SA (PTY) LTD, shares contribution, being a company incorporated under the law of South Africa, valued at 2,561,134.- Euros), on the basis of article 4-2 (four-two) of the law of 29th December 1971, which provides for capital fixed rate tax exemption.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about one million three hundred thousand Luxembourg Francs.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le cinq janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DENTSPLY EU, S.à r.l., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, R. C. Luxembourg Section C numéro 73.350, constituée suivant acte reçu le 17 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 159 du 21 février 2000.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Carmen Medina, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien Labbé, employé privé, demeurant à Meix-le-Tige (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 2.597.667 (deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante-sept) parts sociales de EUR 100,- (cent Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Décision d'une augmentation de capital de la société à concurrence de 116.344.100,- Euros, pour le porter de son montant actuel de 259.766.700,- Euros à 376.110.800,- Euros par la création et l'émission de 1.163.441 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100,- Euros chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

2.- Emission d'une prime d'un montant de 214,- Euros.

3.- Acceptation de la souscription des 1.163.441 parts nouvelles par DENTSPLY LIMITED par l'apport en nature de 100% du capital de:

- DENTSPLY FRANCE SAS, une société de droit français, évaluées à 9.010.988,- Euros,
 - DENTSPLY ITALIA Srl, une société de droit italien, évaluées à 9.330.963,- Euros,
 - DENTSPLY SA (PTY) LTD, une société de droit sud-africain, évaluées à 2.561.134,- Euros, et
 - DENTSPLY CAPITAL II LIMITED, une société du Royaume Uni, évaluées à 95.441.229,- Euros
- dans le capital social de DENTSPLY EU, S.à r.l.;

4.- Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 116.344.100,- (cent seize millions trois cent quarante-quatre mille cent Euros) pour le porter de son montant actuel de 259.766.700,- (deux cent cinquante-neuf millions sept cent soixante-six mille sept cents Euros) à 376.110.800,- (trois cent soixante-seize millions cent dix mille huit cents Euros) par l'émission de 1.163.441 (un million cent soixante-trois mille quatre cent quarante et une) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 214,- (deux cent quatorze Euros), le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions de diverses sociétés.

Deuxième résolution

Les associés décident d'admettre la souscription de toutes les parts nouvelles par la société DENTSPLY LIMITED, ayant son siège social aux Iles Cayman.

Intervention de rapporteur - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée DENTSPLY LIMITED, ici représentée en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire les 1.163.441 (un million cent soixante-trois mille quatre cent quarante et une) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement ainsi que la prime d'émission par des apports en nature ci-après décrits:

Description de l'apport

Un apport en nature consistant en:

100% (cent pour cent) des actions des sociétés suivantes:

- DENTSPLY FRANCE SAS, une société de droit français, évaluées à 9.010.988,- Euros,
- DENTSPLY ITALIA Srl, une société de droit italien, évaluées à 9.330.963,- Euros,
- DENTSPLY SA (PTY) LTD, une société de droit sud-africain, évaluées à 2.561.134,- Euros, et
- DENTSPLY CAPITAL II LIMITED, une société du Royaume Uni, évaluées à 95.441.229,- Euros

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par les statuts des sociétés concernées (tant apporteuse que celles dont on apporte les actions), leurs extraits de registre de commerce ou équivalents et la déclaration de transfert des parts.

Réalisation effective de l'apport

DENTSPLY LIMITED, apporteur, ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui;
- toutes autres formalités seront réalisées en dans les pays concernés aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les associés décident de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à 376.110.800,- (trois cent soixante-seize millions cent dix mille huit cents Euros), divisé en 3.761.108 (trois millions sept cent soixante et un mille cent huit) parts sociales de EUR 100,- (cent Euros) chacune.»

Requête en exonération des droits proportionnels concernant l'apport des actions de DENTSPLY FRANCE SAS, DENTSPLY ITALIA Srl, et DENTSPLY CAPITAL II LIMITED

Compte tenu qu'il s'agit d'une augmentation du capital d'une société luxembourgeoise en partie par l'apport en nature d'au moins 75% (en l'occurrence 100%) de toutes les parts sociales émises par des sociétés de capitaux ayant leur siège dans l'Union Européenne, le gérant de la société requiert sur base de l'article 4.2 (quatre.deux) de la loi du 29 décembre 1971 l'exonération du droit proportionnel d'apport (excepté pour l'apport des actions de DENTSPLY SA (PTY) LTD, étant une société de droit sud-africain, évaluées à 2.561.134,- Euros).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ un million trois cent mille francs luxembourgeois.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionnés ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Medina, S. Labbé, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 7CS, fol. 98, case 5. – Reçu 1.033.159 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

J. Elvinger.

(07136/211/205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DENTSPLY EU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.350.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(07137/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DIAGONALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 62.901.

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DIAGONALE HOLDING S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 9 janvier 1998, publié au Mémorial C, numéro 312 du 6 mai 1998 inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 62.901.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Maître Laurent Niedner, avocat à la Cour, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Le Président désigne comme secrétaire Maître Véronique Achenne, avocat à la Cour, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Rolande Colling, secrétaire, demeurant à L-3382 Noertzange, 10, rue de la Gare.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Transfert du siège social à L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue avec effet au 23 décembre 2000.
- Décision de mettre la société en liquidation.
- Nomination de Maître Laurent Niedner comme liquidateur.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide le transfert du siège social de son adresse actuelle L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen à L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue et ce avec effet au 23 décembre 2000.

Deuxième résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée nomme comme liquidateur:

Maître Laurent Niedner, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pouvoir et conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Niedner, V. Achenne, R. Colling, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2000, vol. 864, fol. 88, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2001.

B. Moutrier.

(07138/272/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

DIDDELENGER TAXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte de deux procès-verbaux d'assemblée générale dressés par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 22 décembre 2000, enregistré à Capellen en date du 29 décembre 2000, volume 420, folio 68, case 10 et 11:

que la comparante, a pris connaissance du rapport du liquidateur de la société Monsieur Gino Scazzari, employé privé, demeurant à L-7344 Steinsel, 3, rue des Cerisiers, liquidateur de la société

que l'assemblée a appelé à l'unanimité aux fonctions de commissaire-vérificateur:

Madame Andrée Lauer, indépendante, demeurant à Lintgen.

qui a accepté, et lui a donné mission d'examiner les documents et comptes remis par le liquidateur à la disposition de l'assemblée.

Madame Andrée Lauer, prénommée a fait rapport à l'assemblée de l'examen qu'elle a fait des documents et comptes remis par le liquidateur et de la gestion de celui-ci et conclut à l'approbation de cette gestion.

que l'assemblée a approuvé à l'unanimité des voix la gestion du liquidateur et lui a donné décharge pure et simple.

que l'assemblée a constaté qu'en conséquence de ce vote, la liquidation est close, que la société à responsabilité limitée DIDDELENGER TAXI, S.à r.l. a cessé d'exister, même pour les besoins de sa liquidation, et se trouve dès à présent définitivement liquidée.

que l'assemblée a décidé, à l'unanimité des voix, que les archives et documents de la société resteront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à L-3474 Dudelange, 25, rue Auguste Liesch.

Capellen, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

A. Biel

Notaire

(07139/203/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ELECTRICITE DRAGO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 33, rue de Hellange.
R. C. Luxembourg B 28.131.

Les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:
33, rue de Hellange
L-3327 Crauthem

Crauthem, le 16 janvier 2001.
ELECTRICITE DRAGO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07144/514/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

E.B.L., EINKAUF-BERATUNG LUXEMBURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.261.

Les bilans au 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07142/513/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

E.G.G., ELECTRICITE GENERALE GRÜN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 45, rue Baudouin.
R. C. Luxembourg B 71.903.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07145/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ENTREPRISE MORREALE (EBI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Luxembourg, 12, rue du Cimetière.

Assemblée Générale du 10 décembre 1999

Dans son assemblée générale du 10 décembre 1999, les actionnaires de la société anonyme ENTREPRISE MORREALE (EBI) S.A., avec siège social à L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière, ont fixé qu'à partir du 31 octobre 1999, il est désigné comme nouveau commissaire aux comptes de cette société, le bureau CONFIDENCIA-DAGEST, S.à r.l., 24, avenue François Clement, L-5612 Mondorf-les-Bains, pour une période de trois ans.

Steinfort, le 10 décembre 1999.

S. Morreale

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2000, vol. 534, fol. 6, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07146/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ETABLISSEMENTS HOFFMANN-SCHWALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5888 Alzingen, 586, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 29.171.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 22 janvier 2001, vol. 176, fol. 58, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(07148/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ETABLISSEMENTS HOFFMANN-SCHWALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5888 Alzingen, 586, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 29.171.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2000

Conseil d'Administration:

Monsieur Antoine Hoffmann, commerçant, demeurant à Alzingen,
Monsieur Charles Gosselin, fondé de pouvoir, demeurant à Koerich,
Madame Diane Welter-Hoffmann, employée privée, demeurant à Rodt-sur-Syre.

Les mandats des administrateurs ainsi que le mandat d'administrateur-délégué, confié à Monsieur Antoine Hoffmann, lui conférant le pouvoir d'engager la société par sa seule signature, sont donnée pour une période d'une année.

Réviseur d'entreprises:

H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Munsbach, le 20 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Remich, le 22 janvier 2001, vol. 176, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(07149/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ERSEL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.735.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

(07147/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

ETS. WEBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8366 Hagen, 12, Cité Pierre Braun.
R. C. Luxembourg B 42.811.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signatures.

(07150/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EureConsult S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
H. R. Luxemburg B 49.333.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 13. Dezember 2000

- Gemäss Beschluss der Verwaltungsratsmitglieder vom 13. Dezember 2000 wird der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Januar 2001 von 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, nach 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg verlegt.

Luxemburg, den 13. Dezember 2000.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07151/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

MAITLAND & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 26.128.

Le bilan au 30 avril 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(07245/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EURODING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.564.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour la société

Signature

(07152/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EKT, EUROPÄISCHE KONTAINER TRANSPORT LUXEMBOURG,

Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8011 Strassen, 295-301, route d'Arlon.
H. R. Luxemburg B 30.993.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendeins, den zwölften Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Jan Willem de Muijnck, Direktor, wohnhaft in Vlissingen (Niederlande),
- 2) Herr Izaak de Muijnck, Transportunternehmer, wohnhaft in Middelburg (Niederlande),
- 3) Herr Adriaan de Muijnck, Transportunternehmer, wohnhaft in Vlissingen (Niederlande).

Diese Kompargenten, baten den Notar folgendes zu beurkunden:

- dass die Gesellschaft EUROPAISCHE KONTAINER TRANSPORT LUXEMBOURG (in Abkürzung EKT), R. C. B Nr 30.993, gegründet wurde durch eine Urkunde des unterzeichneten Notars am 21. April 1989, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 301 vom 21. Oktober 1989;
- dass die Satzung der Gesellschaft mehrmals durch Urkunden des unterzeichneten Notars umgeändert wurde und letzters durch eine Urkunde des gleichen Notars vom 14. März 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 348 vom 3. Juli 1997;
- dass das Gesellschaftskapital festgesetzt ist auf fünfhunderttausend (500.000,-) Franken, aufgeteilt in einhundert (100) Anteile zu je fünftausend (5.000,-) Franken;
- dass durch Anteilsübertragung unter Privatschrift vom 10. Januar 2001, Herr Izaak de Muijnck, vorgeannt, dreiunddreissig (33) Anteile in der Gesellschaft an Herrn Jan Willem de Muijnck, vorgeannt, zu einem Gesamtpreis von dreitausenddreihundert (3.300,-) Franken abgetreten hat, worüber Quittung;
- dass durch Anteilsübertragung unter Privatschrift vom 10. Januar 2001, Herr Adriaan de Muijnck, vorgeannt, dreiunddreissig (33) Anteile in der Gesellschaft an Herrn Jan Willem de Muijnck, vorgeannt, zu einem Gesamtpreis von dreitausenddreihundert (3.300,-) Franken abgetreten hat, worüber Quittung;
- dass Herr Jan Willem de Muijnck, vorgeannt, ausdrücklich erklärt als einziger Gesellschafter die Auflösung der Gesellschaft EUROPAISCHE KONTAINER TRANSPORT LUXEMBOURG (in Abkürzung EKT) vorzunehmen;
- dass er zu seinen Lasten als Liquidator die Begleichung der ganzen, bekannten und unbekanntenen Passiva der Gesellschaft übernimmt, welche Begleichung beendet sein muss bevor irgendwelche Zuteilung der Aktiva an seine Person als einziger Gesellschafter getätigt wird;
- dass er dem Gesellschaftsführer Entlastung erteilt für die Ausübung seines Mandates bis zum heutigen Tag.

Somit hat der unterzeichnete Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft EUROPAISCHE KONTAINER TRANSPORT LUXEMBOURG (in Abkürzung EKT) festgestellt.

Die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft werden während einer Dauer von fünf Jahren in L-8011 Strassen, 295-301, route d'Arlon, aufbewahrt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an die Kompargenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J. W. de Muijnck, I. de Muijnck, A. de Muijnck, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 128S, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

P. Bettingen.

Signé par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(07156/230/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EURO ENGINEERING CONTRACTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 60.835.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 18 décembre 2000 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 10, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg à 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 18 décembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07153/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EUROPEAN SAFE CHEMICAL PRODUCT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 65.866.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société anonyme DIAGONALE HOLDING S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 9 janvier 1998, publié au Mémorial C, numéro 312 du 6 mai 1998 inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 62.901,

ici représentée par Maître Véronique Achenne, avocat à la Cour, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, et Maître Laurent Niedner, avocat à la Cour, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, agissant en leur qualité d'administrateur.

Laquelle comparante a exposé au notaire instrumentaire et l'a requis d'acter ce qui suit:

- Que la société anonyme EUROPEAN SAFE CHEMICAL PRODUCT S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, a été constituée par acte de du notaire instrumentaire en date du 13 août 1998, publié au Mémorial C, numéro 783 du 28 octobre 1998, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.866

- Que le capital social de ladite société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cents (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

- Qu'elle est devenue propriétaire de l'intégralité des actions libérées du capital de ladite société.

- Qu'en tant actionnaire unique, elle a décidé de dissoudre et de liquider ladite société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Que partant, elle prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Que l'actionnaire unique déclare s'engager à régler tout le passif de la société et transféré tous les actifs à son profit.

- Que l'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle, et règlera également les frais des présentes.

- Qu'en conséquence, la liquidation de la société est achevée et celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exercice de leur mandat.

- Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la société dissoute, à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen ledit siège sera transféré à partir du 23 décembre 2000 à L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

- Que les actions au porteur ont été annulées en présence du notaire instrumentaire.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Achenne, L. Niedner, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2001, vol. 864, fol. 93, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2001.

B. Moutrier.

(07157/272/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EUROGALLERY HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

H. R. Luxembourg B 69.357.

—
Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 8. Dezember 2000

- Gemäss Beschluss der Verwaltungsratsmitglieder vom 8. Dezember 2000 wird der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Januar 2001 von 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, nach 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg verlegt.

Luxembourg, den 8. Dezember 2000.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07154/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EUROPEENNE DE VALORISATION D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 64.501.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(07158/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EUROPEENNE DE VALORISATION D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 64.501.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire,
tenue de manière extraordinaire, à la date du 5 décembre 2000*

- L'assemblée a pris note de la démission du commissaire aux comptes, la société INTERNATIONAL AUDITING SERVICES S.A., et lui a accordé décharge pleine et entière de sa mission accomplie jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes la société EUROTRUST S.A., avec siège social à 33, allée Scheffer, Luxembourg. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 5 décembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07159/576/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EUROPEENNE DE VALORISATION D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 64.501.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 janvier 2001

- En exécution de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale a décidé de continuer les affaires de la société.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07160/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EUROPA TAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2335 Luxembourg, 39, rue NS Pierret.
R. C. Luxembourg B 69.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07155/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

EXCEL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.263.

Constituée par-devant le notaire Maître Christine Doerner, en date du 8 juillet 1994, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 48.263, en date du 2 août 1994.

Le Commissaire aux comptes FIDUCIAIRE PREMIER est remplacé par la société anonyme ELIOLUX S.A., établie à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

M^e F. Laplume.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07161/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FATONE & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 144, rue Pierre Krier.
R. C. Luxembourg B 11.921.

Les bilans au 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07162/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FERBAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3514 Dudelange, 190, route de Kayl.
R. C. Luxembourg B 54.111.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07163/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FORUM FILM CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 70.606.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 15 décembre 2000 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg à 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration

FORUM FILM CORP. S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07172/576/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FIDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.576.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlainne Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

FIDIA S.A., Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07164/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FIDUCIAIRE PREMIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

EXTRAIT

Suivant un acte de cession d'actions et assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du neuf janvier deux mil un, numéro 16 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2001, vol. 866, fol. 19, case 4, de la société anonyme FIDUCIAIRE PREMIUM S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée en vertu d'un acte par le notaire instrumentant, en date du 17 novembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 103 du 13 mars 1995; la répartition des actions s'établit comme suit:

1.- La société anonyme holding BUSINESS GLOBAL INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A., quarante-neuf actions	49 actions
2.- et Monsieur Carlo Wetzel, expert-comptable-réviseur-d'entreprises, demeurant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, cinquante et une actions	51 actions
Total: cent actions	100 actions

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2001.

Pour extrait
N. Muller
Notaire

(07166/224/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

HANOVER, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2000

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2000 que les mandats des gérants, M. Norbert Hansen, demeurant à Steinsel, M. Michel Vergeynst, demeurant à Luxembourg et M. Edy Schmit, demeurant à Bettembourg sont reconduits jusqu'à nouvel ordre.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 22 janvier 2001.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE S.A.
E. Schmit

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07191/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

F.E.T. S.A., FINANCES EUROPE TOURISME, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 67.769.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration en date du 29 décembre 2000, enregistré à Grevenmacher, en date du 12 janvier 2001, vol. 168, fol. 1, case 10, que le Conseil d'Administration a décidé de changer la devise du capital social en euros.

Art. 5. Premier alinéa.

Le capital souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Art. 5. Quatrième alinéa.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-) qui sera représenté par cent mille (100.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour extrait conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 22 janvier 2001.

J. Gloden.

(07167/213/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

F.E.T. S.A., FINANCES EUROPE TOURISME, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 67.769.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(07168/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FIRE AND ICE INVESTMENTS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 71.235.

Le soussigné, FIRE AND ICE INVESTMENTS GROUP S.A., ayant son siège social au L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, atteste par la présente qui suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2000:

- a été nommé administrateur:

Monsieur Dave P. Chelladurai, conseiller, demeurant à NL-2625 DH Delft, Reinier de Graafweg 246, en remplaçant Madame Margot Barbara Honselaar,

- a été nommé administrateur-délégué Monsieur Dave P. Chelladurai, prénommé, en remplaçant Madame Margot Barbara Honselaar.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

FIRE AND ICE INVESTMENTS GROUP S.A.

D. P. Chelladurai

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07169/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FUGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.285.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 64, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

(07173/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FLEUVE DES FLEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 19, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.211.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07170/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FMV METTENDORF, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schiffflange, 95, avenue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 64.395.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07171/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

FURLA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 40.408.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour la Société

Signature

(07174/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GARNAULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 42.833.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le domiciliataire

(07178/793/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GARNAULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 42.833.

—
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires
lors de sa réunion tenue le 27 novembre 2000*

Messieurs Endre Grønnestad, Fredrik Wahl et Trygve Young ont été réélus administrateurs de la société pour une durée d'une année jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

LUX-AUDIT a été réélu commissaire aux comptes pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 60, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07179/793/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

G. SCHNEIDER S.A., Société Anonyme,
(anc. GIOVANNI SCHNEIDER S.A.).
 Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
 R. C. Luxembourg B 70.506.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2001 que PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg a été élue commissaire aux comptes en remplacement de PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 72, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07175/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GARAGE CARLO APEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, rue Montpellier.
 R. C. Luxembourg B 27.444.

Cession des parts

Les soussignés:

1. Monsieur Carlo Apel, mécanicien, demeurant à Esch-sur-Alzette,
2. Madame Simone Apel-Chlecq, sans profession, demeurant à Esch-sur-Alzette,
3. Maître Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

seuls associés de la société à responsabilité limitée GARAGE CARLO APEL, S.à r.l., avec siège social à Esch-sur-Alzette, rue Montpellier, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 27 janvier 1988, publié au Mémorial C n° 112 du 27 avril 1988 dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 mars 1992, publié au Mémorial C n° 381 du 4 septembre 1992.

Constatent ensemble:

- que les parts sociales de la société GARAGE CARLO APEL, S.à r.l., se trouvent actuellement réparties comme suit:

Monsieur Carlo Apel, prénommé	1.550
Madame Simone Apel-Chlecq, prénommé	10
Maître Arsène Kronshagen, prénommé	1.540
Total: trois mille cent parts sociales	<u>3.100</u>

Par la présente, Maître Arsène Kronshagen, prénommé, déclare céder et transporter mille cinq cent quarante (1.540) parts sociales à Madame Simone Apel-Chlecq, prénommée, qui accepte: ceci avec l'accord exprès et formel de l'autre associé Monsieur Carlo Apel, prénommé. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de mille francs (1.000,- LUF), dont bonne et valable quittance.

A la suite de la cession ainsi intervenue le capital de la société GARAGE CARLO APEL, S.à r.l., se trouve réparti de la manière suivante:

Monsieur Carlo Apel, prénommé	1.550
Madame Simone Apel-Chlecq, prénommé	1.550
Total: trois mille cent parts sociales	<u>3.100</u>

Fait en triple exemplaire à Esch-sur-Alzette, C. Apel / S. Apel-Chlecq / A. Kronshagen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 73, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07176/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GARAGE ROBERT GELZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 22, route de Luxembourg.
 R. C. Luxembourg B 29.762.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signatures.

(07177/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GEDINA CAPITAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 68, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GEDINA CAPITAL INVESTMENTS S.A.

Signature

(07180/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GEDINA CAPITAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.805.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 décembre 2000

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Bulbarelli Gandini Ivana sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme

GEDINA CAPITAL INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 68, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07181/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GEST PROMOTIONS INT., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.837.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07182/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GESTA SERVICES & OFFICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 16.317.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2000, vol. 546, fol. 34, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(07183/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GILPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.140.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

GILPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(07185/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GESTELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.934.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 7 décembre 2000 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg à 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 7 décembre 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07184/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GLOBALTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.955.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 juillet 2000 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07186/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GRIKO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.523.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 10 janvier 2001

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Bacci Federica de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 10 janvier 2001 Monsieur Verlain Jean-Pierre, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

GRIKO FINANCE S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 48, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07187/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GUI-LIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mondorf-les-Bains.
R. C. Luxembourg B 31.348.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signatures.

(07189/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

GÜTH DÄCHER & FASSADEN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

H. R. Luxembourg B 46.693.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 8. Dezember 2000

- Gemäss Beschluss der Verwaltungsratsmitglieder vom 8. Dezember 2000 wird der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Januar 2001 von 10, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, nach 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg verlegt.

Luxembourg, den 8. Dezember 2000.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07188/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

HANG-CHOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 28.567.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signatures.

(07190/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

HAUSSMANN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.104.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 27 décembre 2000 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société QUEEN'S HOLDINGS LLC aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour HAUSSMANN HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07192/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

MATCHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.794.

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MATCHEM S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B numéro 46.794,

constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg en date du 15 février 1994, publié au Mémorial C, numéro 217 du 3 juin 1994,

et dont les statuts ont été modifiés par des actes reçus par le notaire Camille Hellinckx, alors de résidence à Luxembourg, comme suit:

- en date du 11 mars 1997, publié au Mémorial C, numéro 367 du 9 juillet 1997, et

- en date du 10 septembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 723 du 30 décembre 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrice Yandé, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social d'un montant de un million sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.750.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois

(1.250.000,- LUF) à trois millions de francs luxembourgeois (3.000.000,- LUF) par l'émission de mille sept cent cinquante (1.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

2.- Souscription par la société DANTIN FINANCIAL INC. des mille sept cent cinquante (1.750) actions nouvelles et paiement par conversion en capital d'une créance qu'elle détient envers la société à concurrence d'un montant de un million sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.750.000,- LUF).

3.- Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de refléter l'augmentation du capital.

II. Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de un million sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.750.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à trois millions de francs luxembourgeois (3.000.000,- LUF) par l'émission de mille sept cent cinquante (1.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre la souscription des mille sept cent cinquante (1.750) actions nouvelles par la société de droit panaméen DANTIN FINANCIAL INC., ayant son siège social à Panama (République de Panama), ici représentée par Monsieur Jean Lambert, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, délivrée le 20 décembre 2000, et payées par conversion en capital d'une créance qu'elle détient envers la société à concurrence d'un montant de un million sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.750.000,- LUF).

La réalité de l'existence de cette créance résulte d'un rapport du réviseur d'entreprises Monsieur Edward Kostka de Luxembourg, établi en date du 12 décembre 2000, dont les conclusions ont la teneur suivante:

«Conclusion:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce document, après avoir été signé ne varietur par le notaire instrumentant et tous les comparants, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. Premier alinéa. Le capital social souscrit est fixé à trois millions de francs luxembourgeois (3.000.000,- LUF), représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite aux personnes comparantes, tous connues du notaire soussigné par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdites personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Lambert, C. Folmer, P. Yande, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 27 décembre 2000, vol. 351, fol. 18, case 4. – Reçu 17.500 francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 janvier 2001.

H. Beck.

(07248/201/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

MATCHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.794.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 janvier 2001.

H. Beck.

(07249/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

HAVANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Goetzingen.
R. C. Luxembourg B 22.494.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signatures.

(07193/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

HECTOR, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.397.

Le Conseil d'Administration a décidé, en date du 20 octobre 2000, par voie de circulaire, de coopter en qualité d'administrateur Monsieur Pascal Pierret, Monsieur Pascal Pierret achèvera le mandat de Monsieur Gérald Everaert, lequel a démissionné en date du 15 septembre 2000. La présente cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cette nomination a pris effet le 2 novembre 2000.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors de la manière suivante:

M. Ricardo Portabella, DEGROOF & PORTABELLA S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
M. Jean-Michel Gelhay, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,
M. Christopher Misson, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,
M. Philippe Esser, PRIVAT/BANK, C/Emancipació, 3, E-08017 Barcelona, Espagne,
M. Alain Leonard, BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,
M. Pascal Pierret, DEGROOF & PORTABELLA S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour HECTOR

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

R. Leoni / M. Vermeersch

Fondé de Pouvoir Principal / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 65, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07194/034/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.

HELIOS GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.249.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 8 février 2000 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société QUEEN'S HOLDINGS LLC aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour HELIOS GROUP HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07195/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2001.
